



Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 6 mai 2019 à 19h30
à la nouvelle salle associative de Charmey

Ordre du jour

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 janvier 2019 publié dans l'Echo de Charmey n° 4 du 30 janvier 2019 et à disposition sur le site www.val-de-charmey.ch
2. Comptes 2018
 - 2.1 Comptes de fonctionnement 2018
 - Rapport de la commission financière
 - 2.2 Comptes d'investissement 2018
 - Rapport de la commission financière
3. Présentation du bilan
4. Crédit complémentaire pour l'achat du tonne-pompe
5. Crédit d'assainissement des eaux usées secteur « Sous les Vanelis »
6. Nomination de l'organe de révision pour 3 ans (comptes 2019 – 2020 – 2021)
7. Mise en œuvre des concepts communaux en faveur des seniors en Gruyère
8. Divers

Le Conseil communal